

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds d'actions canadiennes bibliquement fondé Capstone (le « **Fonds** »). Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Capstone Asset Management Inc. (le « **gestionnaire** ») au 1 855 437-7103 ou à l'adresse info@capstoneassets.ca, ou visitez le www.capstoneassets.ca (en anglais seulement).

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	BIV1011	Gestionnaire du Fonds :	Capstone Asset Management Inc.
Date de création de la série :	20 octobre 2025	Gestionnaire de portefeuille :	Capstone Asset Management Inc.
Valeur totale du Fonds au 31 août 2025 :	Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.	Distributions :	Trimestriellement (mars, juin, septembre et décembre) (revenu net) Annuellement en décembre (gains en capital nets)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.	Placement minimal :	500 \$ (initial) 500 \$ (additionnel)

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds cherche à générer un rendement à long terme positif pour les investisseurs au moyen d'une combinaison de gains en capital et de revenu de dividendes en investissant principalement dans des actions ordinaires de sociétés canadiennes inscrites à la cote d'une bourse canadienne qui exercent des activités qui, de l'avis du gestionnaire, ne sont pas incompatibles avec les valeurs bibliques. En ce qui concerne ses placements, le Fonds n'a aucune restriction sur le plan géographique, mais le gestionnaire a l'intention d'investir la majeure partie du portefeuille du Fonds dans des sociétés domiciliées au Canada.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 31 août 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 août 2025)

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Répartition des placements (au 31 août 2025)

Cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Le gestionnaire estime que la volatilité de ce Fonds est **moyenne**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par le gestionnaire. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans l'OPC? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série F du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts de série F du Fonds au cours des dernières années civiles. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série F du Fonds sur 3 mois. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série F du Fonds. Cependant, cette information n'est pas disponible parce que le Fonds est nouveau.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce Fonds peut convenir aux investisseurs qui :

- recherchent des rendements à long terme au moyen d'une combinaison de gains en capital et de revenu de dividendes;
- cherchent à obtenir une exposition à des sociétés canadiennes qui, de l'avis du gestionnaire, ne sont pas incompatibles avec les valeurs bibliques;
- envisagent un placement à long terme.

N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenu régulier, si vous avez un horizon de placement à court terme ou si vous ne pouvez pas tolérer des fluctuations modérées de la valeur de votre placement.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (revenu ou gain en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série F du Fonds.

Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de la série.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 0,95 % de sa valeur. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

Commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est versée à l'égard des parts de série F du Fonds.

Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou échangez des parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à court terme	Le gestionnaire peut imposer des frais d'opérations à court terme, payables par vous au Fonds, pouvant atteindre 2,0 % de la valeur liquidative totale de vos parts de série F qui sont rachetées dans les 60 jours de leur date de souscription. En outre, si le gestionnaire se rend compte que vous effectuez des opérations excessives à l'égard de vos parts de série F en faisant racheter à répétition des parts de série F dans les 90 jours suivant leur date de souscription, le gestionnaire se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3,0 % de la valeur liquidative totale des parts de série F rachetées.
Frais d'échange/de reclassement	Si vous échangez vos parts de série F du Fonds contre des parts d'un autre Fonds Capstone, ou si vous faites reclasser vos parts de série F du Fonds en parts d'une autre série du Fonds, des frais allant de 0 % à 2,0 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement peuvent vous être facturés selon ce qui a été négocié avec votre courtier.
Comptes assortis de frais	Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui ont un compte assorti de frais auprès de la société de leur représentant. Les investisseurs versent directement à la société de leur représentant des frais en contrepartie des conseils en placement et autres services qu'il leur fournit.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec le gestionnaire ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Capstone Asset Management Inc.

19923 80A Avenue

Suite 210

Langley (Colombie-Britannique) V2Y 0E2

Téléphone : 1 855 437-7103

Courriel : info@capstoneassets.ca

Site Web : www.capstoneassets.ca (en anglais seulement)

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.